

POLICE GÉNÉRALE

PASSEPORT À L'ÉTRANGER

Département du Cantal

SIGNALEMENT

Guillaume, père de  
P. Bousarogue <sup>fidèle</sup>  
profession de <sup>agriculteur</sup>  
natif de Cahines dép<sup>t</sup> du Cantal  
demeurant à Cahines  
allant à Sumatra dép<sup>t</sup> de Malaisie  
âgé de 24 ans taille d'un mètre 41 centes  
cheveux châtain front <sup>ouvert</sup>  
sourcils <sup>droits</sup> yeux châtain  
nez régulier bouche moyenne  
barbe châtain menton rasé  
visage ovale teint coloré

SIGNES PARTICULIERS

PIÈCES DÉPOSÉES

1 demande et un certificat de <sup>Maire</sup>  
Fait à Aurillac le 7 novembre  
mil huit cent quatre vingt quinze

Signature des témoins

Signature du porteur

Salas  
Belmont  
N° du Registre

Préfet,  
Je pourrai bien  
en passeport  
de Sumatra  
(Océanie)  
comme monieur  
de la Seine-Inférieure  
de  
Maire d'Aurillac  
certifie que  
le passeport  
de Bousarogue  
est affirmé formé  
novembre 1844.  
Pour le Maire  
de Aurillac  
de





Monsieur le Préfet,

Je vous prie de vouloir bien  
me faire délivrer un passeport  
pour me rendre à Sumatra  
(Malaisie). (Océanie)

J'ai l'honneur monique  
le Préfet, l'étu gote Sepine septem

*[Signature]*

Le Maire de la commune d'Aurillac  
sur l'attestation de deux témoins, certifie que  
rien ne s'oppose à ce que le passeport  
demandé soit délivré à Monsieur Boursarogue  
Frédéric que les deux témoins affirment fournir  
parfaitement.

Aurillac le 7 novembre 1874.



Pour le maire  
Requod  
*[Signature]*